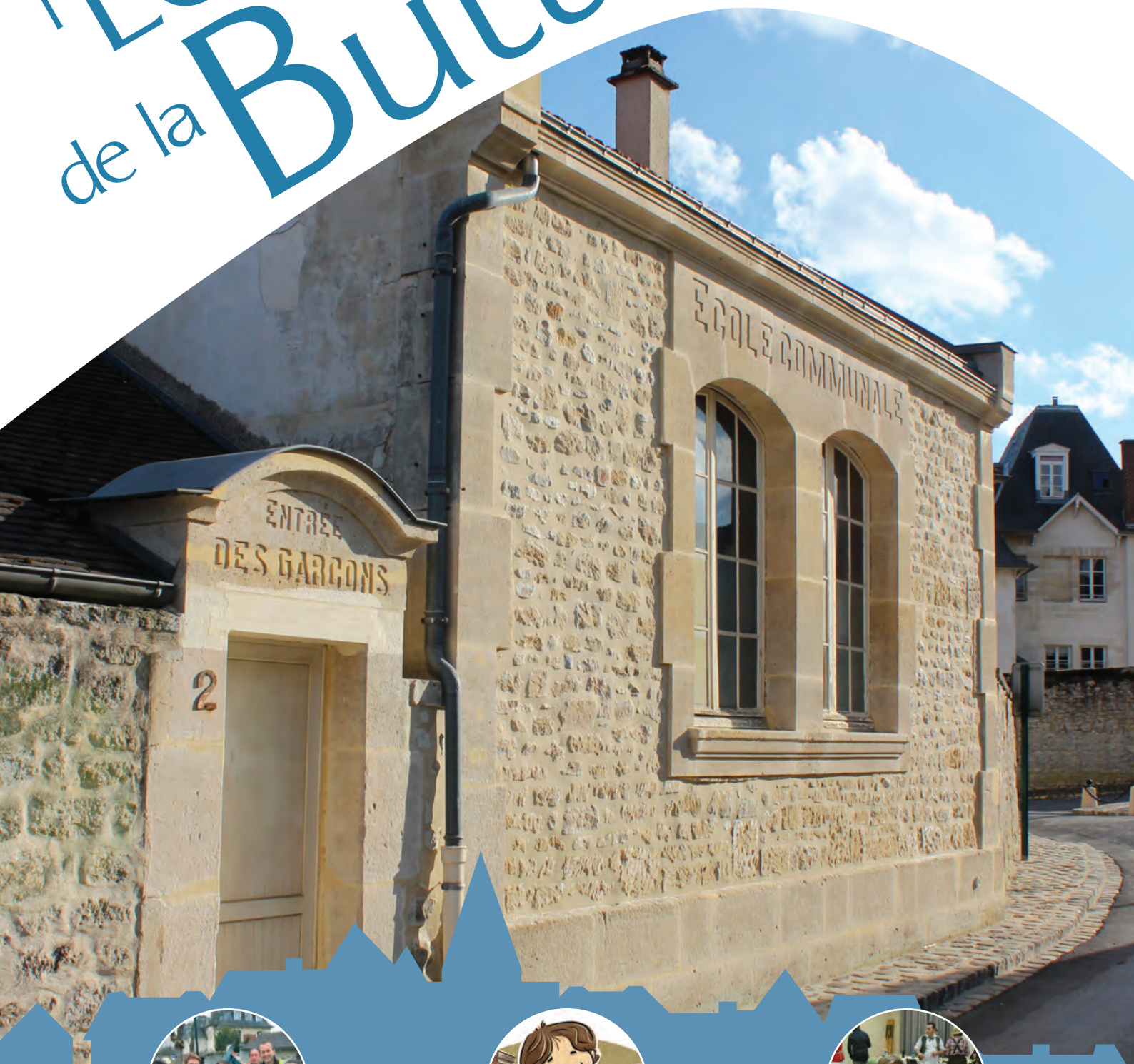


l'Écho de la Butte

NUMÉRO 20 - MAI 2016
Journal municipal d'information
d'Aumont-en-Halatte



Panorama p.8

*La vie d'Aumont
tout en images*



Bibliothèque p.10

Le plaisir de lire



Haut Mont p.11

*La convivialité au
rendez-vous*



Aumont-en-Halatte

LES ESSAIS
French
TOUCH

Dans votre concession **RENAULT GUEUDET**



GUEUDET

Distributeur automobile

JE TROUVE
J'ESSAIE
J'ENTRETIENS

MA VOITURE
www.gueudet.fr



Bellon
Immobilier .COM



Martine CICCARELLI – Sylvie BECQUET – David VENIAT – Catherine DUCROCQ

- VENTE - ESTIMATION
- LOCATION - CONSEIL



Téléphone : **03 44 24 19 00**
4, rue Bellon 60300 Senlis

www.bellon-immobilier.com
contact@bellon-immobilier.com



Mairie

ACTUS

p.4

- Budget
- La voie verte
- Assainissement
- Eaux potables
- Festival des clochers
- Mini art
- Bibliothèque
- Pizza à Aumont
- CC3F
- Travaux
- Rappels

PANORAMA

p.8

- Repas des anciens
- Noël des enfants
- « Autour de Mozart »
- L'équipe « forêt propre »

BIBLIOTHÈQUE

p.10

HAULTMONT

p.11

L'Écho de la Butte
Journal d'information
d'Aumont-en-Halatte

Comité de rédaction :
Christel Jaunet, Martine Carton,
Jamila Denis, Martine Divay,
Michel Grattieri, Didier Grospron,
Marjorie Pion (secrétaire de mairie)
Créa : D. Grospron

Mairie
1, rue Henri Dupriez
60300 Aumont-en-Halatte
Tél./Fax : 03 44 53 63 89
www.aumont-en-halatte.fr

Heures d'ouverture au public :
Lundi 18 h / 19 h 30 (permanence urbanisme)
Mercredi 9 h / 11 h et Samedi 10 h / 12 h

Édito



Chères Aumontoises et chers Aumontois,

Nous pensions que le printemps avait enfin pointé le bout de son nez et que nous allions profiter de ces premiers rayons de soleil pour mettre en beauté nos jardins et notre village quand le froid et même la neige sont venus mettre nos projets à mal.

Nos plantations devront donc attendre encore un peu.

Beaucoup d'entre vous m'interrogent sur l'avancement de notre projet d'assainissement collectif. La convention de raccordement avec la Ville de Senlis est en cours et sera prochainement signée et vous trouverez en détail l'avancement de notre projet dans ce numéro.

Je vous invite si vous souhaitez entreprendre des travaux de terrassement, à passer en Mairie demander vos plans d'étude à la parcelle afin de prévoir vos écoulements.

Je vous rappelle aussi que le réseau d'assainissement collectif ne concerne que vos eaux usées et en aucun cas vos eaux pluviales qui doivent être traitées séparément.

Comme vous le savez la loi Notre a transféré certaines compétences dont celle de l'assainissement collectif aux Communautés de Communes, la CC3F ayant déjà la compétence SPANC, ce transfert sera effectif au 1^{er} janvier 2018. Nous souhaitons réaliser l'ensemble de la création de notre réseau d'assainissement avant cette date et demanderons les subventions en ce sens.

Je vous rappelle que lorsque vous voulez entreprendre des travaux, même pour un remplacement de portail, vous devez passer à la Mairie et y déposer une déclaration préalable de travaux, ceci afin d'éviter des désagréments...

Pour rappel, le village est en site inscrit et dépend de l'avis de l'Architecte des bâtiments de France pour la majorité des travaux.

Concernant le PLU, le diagnostic territorial est achevé et le PADD est en cours de finalisation. Nous travaillons en ce moment sur le plan de zonage et l'aspect règlementaire. Le planning est, à cette date, respecté.

Bonne lecture à tous.

*Christel Jaunet
Maire d'Aumont*

BUDGET

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU BUDGET COMMUNAL ET PRÉVISION 2016

Les dépenses de 2015 ont été maîtrisées et les travaux prévus ont été effectués grâce à l'obtention de subventions.

Pour 2016, nous entendons conserver la même ligne : maîtriser nos dépenses générales tout en continuant à entretenir et à rénover notre village et son patrimoine.

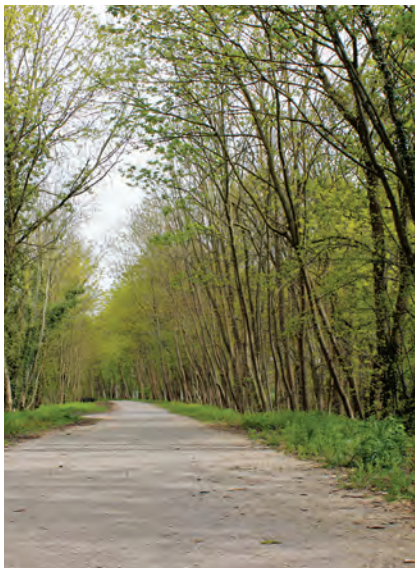
Le budget d'une commune consiste à prévoir et anticiper des dépenses imprévues dans chacun des postes, cela ne veut pas

dire que cette dépense sera effective. C'est pour cela qu'il y a une différence entre les dépenses provisionnées et réalisées.

Début 2016, nous reportons sur nos recettes un excédent de fonctionnements de 77 000 €.

C'est cet excédent de fonctionnements qui nous permet de réaliser des travaux d'investissement.

Dépenses de fonctionnement	2014	2015	2016	Recettes de fonctionnement	2014	2015	2016
Charges de personnel	61 727	66 879	66 500	Report n-1	167 334	53 794	77 261
Charges à caractère général	121 301	99 224	132 910	Concessions	200	5 440	1 296
Gestion courante	66 578	68 907	67 633	Impôts et taxes	307 247	341 568	340 500
charges financières	8 919	8 113	8 000	Dotations participations reçues	77 890	76 124	66 500
Charges exceptionnelles	620	-	500	Produits des services ventes	17 307	14 909	10 004
imprévu	-	-	19 000	Produits exceptionnels	5 258	2 843	2 000
FNGIR	122 768	122 435	123 000				
Sous total	381 913	365 559	417 543	Sous total	407 902	440 884	420 300
Virement section investissement	139 529	51 858	80 018				
Excédent recette de fonctionnement n+1	53 794	77 261					
Total	575 236	494 678	497 561	Total	575 236	494 678	497 561
Dépenses d'investissement	2014	2015	2016	Recettes d'investissement	2014	2015	2016
Dépenses d'équipement	129 778	84 229	80 078	Subventions d'investissement	-	49 785	36 765
Terrain	-	17 052	18 000	Subvention terrain	-	-	-
Plu	-	4 536	34 130	Recettes	17 938	30 041	21 545
Remboursement de la dette	19 657	20 224	19 796				
Reste à réaliser	36 487	25 940		Subvention à percevoir	-	-	-
				Virement section fonctionnement	139 529	51 858	80 018
Total	185 922	151 981	152 004	Reste à réaliser	28 455	12 266	
				<> Rar N-1		8 031	13 676
				Total	185 922	151 981	152 004
Bouclage	317 420	283 479	283 502				



LA VOIE VERTE

VOUS CONNAISSEZ LA VOIE VERTE?

Le premier tronçon de la voie verte aménagée par la CC3Forêts entre le parking de la gare et le chemin rural des Rouliers, à Senlis, est désormais ouvert au public. À pied ou à vélo, vous pourrez vous promener, faire votre jogging dans un cadre exceptionnel et verdoyant.

La voie verte s'inscrit dans le tracé de l'ancienne voie ferrée qui traverse la ville de part en part. Le dernier tronçon en cours d'aménagement rejoindra à terme la partie ouest de Senlis au niveau de l'ancienne maison du garde-barrière.

Il reliera le collège de la Fontaine des Prés et permettra de traverser la ville à l'abri de la circulation automobile. Son ouverture est prévue pour la prochaine Fête du Vélo du 5 juin 2016.

N'attendez pas ! Venez découvrir !



ASSAINISSEMENT

Nous avons reçu l'accord de subvention de l'agence de l'eau pour la maîtrise d'œuvre de la phase conception.

L'étude a été lancée le 11/12/2015 et nous sera rendue normalement avant l'été.

Nous vous présenterons le projet final lors d'une réunion publique : tracé, méthode technique, montant des travaux.

À ce jour, le montant des travaux est estimé à environ 3 000 000 €

Dans la mesure du possible la méthode par gravitation est préférée, mais des pompes de relevage s'avéreront néces-

saires. Ces pompes seront doublées afin de prévenir une éventuelle panne. Le tracé du réseau se superpose au tracé des rues, la commune ne peut imposer le passage du réseau d'assainissement sur des terrains privés, en effet cela imposerait des contraintes importantes aux propriétaires.

Des études complémentaires devraient aussi avoir lieu, en fonction de la date de dépôt des demandes de subventions et de leurs accords; **les travaux pourraient démarrer soit en toute fin d'année soit en février/mars 2017.** Nous avons prévu 1000000 € au budget 2016 qui sera financé par un emprunt.

EAUX POTABLES

Les études de diagnostic des forages et de gestion patrimoniale sont maintenant terminées.

Ces études mettent en avant des travaux à effectuer : mise aux normes « Vigipirate » avec installation d'alarmes anti-intrusion dans les deux forages, alarme de niveau dans le forage F2, analyseurs de chlore dans les deux forages, nettoyage du forage F1, ainsi que les travaux de fossés étanches aux alentours des forages comme indiqué dans la DUP (déclaration d'utilité publique).

Un appel d'offres pour l'ensemble de ces travaux a été lancé en janvier.

Le Maître œuvre vient d'être désigné. Ces travaux sont estimés entre 80 000 et 95 000 € et seront subventionnés à 80 % par l'agence de l'eau.

De plus, il apparaît qu'une partie de notre réseau d'eau potable date de 1955, et que le remplacement de ces canalisations est à prévoir sous 3/4 ans. Malheureusement, la commune n'a jamais amorti son réseau d'eau potable et ne dispose donc pas des finances nécessaires à ces travaux. Un emprunt sera certainement nécessaire. Nous regardons la possibilité de réaliser ces travaux en même temps que les travaux

d'assainissement afin d'en diminuer le coût. Ils sont estimés à 500 000 €.

Un appel d'offres de maîtrise œuvre pour ces travaux va être lancé.

Lors du vote du budget, la taxe communale sur l'eau a été portée à 4,15 €/m³. C'est cette taxe qui nous permet de financer les travaux sur le réseau d'eau potable et les études de réalisation de l'assainissement collectif.

Lorsque celui-ci sera opérationnel, c'est aussi cette taxe qui financera l'emprunt nécessaire à la réalisation de ce projet et un pourcentage de l'amortissement de la station d'épuration de Senlis évalué à environ 5000 €/an sans oublier l'entretien des réseaux d'eau potable et d'assainissement. Elle sera ajustée en fonction des besoins.

Aujourd'hui votre facture d'eau se décompose ainsi :

Part du délégataire :	0,96 €/m ³
Agence de l'eau :	0,49 €/m ³
Part de la commune :	4,15 €/m ³

S'y rajoute un abonnement semestriel de 30,96 € et la TVA, lorsque l'assainissement collectif sera en place, il faudra y ajouter environ 1 €/m³ réparti entre le délégataire d'Aumont pour la collecte des eaux et Véolia le délégataire de Senlis pour le transport sur Senlis et le traitement de ces eaux usées.

FESTIVAL DES CLOCHERS

Le samedi 28 mai, au programme un concert de musique sud-américaine.

À 17 h, à Église d'Aumont.



MINI ART

La 4^e édition du Mini Art, exposition d'art contemporain aura lieu les 18 et 19 juin.

Nous espérons vous voir nombreux parcourir les rues de notre village pour découvrir des œuvres de qualité et rencontrer des artistes qui vous feront partager leur passion.

Cette exposition est financée en partie par BMW St-Merri, que nous remercions pour leur implication.



BIBLIOTHÈQUE

MODIFICATION DES HORAIRES

La permanence du mercredi matin est supprimée (changement du rythme scolaire).

Ouverture de la bibliothèque :

- *Mardi de 17 h à 19 h*
- *Mercredi de 17 h à 19 h*
- *Samedi de 10 h à 12 h*

PIZZA à Aumont

Tous les jeudis de 19 à 21 h, le camion à pizzas est ouvert devant la salle du Lavoir (à côté de l'Église).

Commandez, dégustez...



CŒUR SUD OISE

Le territoire est de 14327 hectares. Contituée de 13 communes, elle compte 5652 habitants, c'est la plus petite communauté de communes du département par son nombre d'habitants. La commune la plus importante est Thiers-sur-Thève avec 1072 habitants.

Anciennement rattaché à la communauté du Pays de Senlis dissolue en 2009 suite à des conflits internes, cette dissolution donna naissance à Cœur Sud Oise et à la CC3F.



LA CCPOH (communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte)

D'une superficie de 14002 hectares elle se constitue autour du pôle urbain de Pont-Sainte-Maxence (13000 habitants), elle comprend 16 communes de 75 à 4500 habitants pour un total d'environ 33000 habitants.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

QUELQUES CHIFFRES

Le budget de la CC3F

Recette de fonctionnement : 4 398 033 €

Dépenses :	3 851 594 €
dont le ramassage des ordures ménagères	2 150 150 €
le relai d'assistante maternelle	60 180 €
les frais de fonctionnement	119 660 €
les charges de personnel	151 419 €
le Spanc	4 048 €
le prélèvement du FPIC	946 058 €

(fonds de péréquation des communautés de communes dites « riches » calculé sur le revenu moyen des habitants par rapport à la moyenne nationale)

Comme vous pouvez le constater, le FPIC représente environ 25 % de nos dépenses, l'an prochain il devrait s'élever à 1 400 000 € pour atteindre son plafond en 2017 à savoir 1 700 000 €.

DE NOUVELLES OBLIGATIONS

La loi Nôtre nous imposera aussi bientôt de nouvelles compétences et donc de nouvelles dépenses : aménagement et gestion des aires d'accueil des gens du voyage, assainissement et eau potable entre autres.

Par ces mesures, l'État nous incite à nous regrouper en Communauté d'Agglomération. En effet, même si les dépenses sont identiques dans ce cas les dotations sont bonifiées et le recours à l'impôt devient moindre et le FPIC sera recalculé certainement à la baisse.

Dans cet esprit, la CC3F a approché l'aire cantilienne et Cœur Sud Oise afin d'envisager un futur rapprochement ; ce projet a été rejeté par certaines communes de l'Aire Cantilienne qui, dans le cas d'une communauté d'Agglomération, se seraient trouvées dans l'obligation de respecter un quota de 25 % de logements sociaux .

Nous nous sommes donc rapprochés de la CCPOH et avons lancé une étude d'opportunité.

Les résultats de cette étude seront connus en septembre.

Le Schéma départemental de coopération intercommunale prévoyait le regroupement de la CC3F et de Cœur Sud Oise. Les élus de Cœur Sud Oise souhaitaient se regrouper avec la CC3F et l'aire Cantilienne, ce qui s'avérait impossible. Ne souhaitant pas un éventuel rapprochement avec la CCPOH, ils ont déposé un amendement pour un regroupement avec l'Aire Cantilienne. La CC3F a émis un avis favorable à cet amendement, mais il a été rejeté par le CDCI le 21 mars dernier.

L'arrêté de fusion de ces deux EPCI a donc été pris par le Préfet. Les communes et les EPCI disposent d'un délai de 75 jours pour émettre un nouvel avis. Si cet avis s'avérait à nouveau défavorable, c'est le Préfet qui prendra la décision de fusionner ou pas notre communauté de commune et Cœur Sud Oise.

TRAVAUX

Fin 2015, de nombreux travaux se sont concrétisés. En effet, le vote du budget s'effectuant en avril et les accords de subventions ne nous étant signifiés qu'en mai/juin (période des vacances d'été), il nous est difficile d'entamer les travaux avant le dernier trimestre.

La 1^{re} phase de rénovation de l'ancienne école est terminée et Steve Paton a fait un magnifique travail. Nous prévoyons une deuxième phase courant 2016.

L'accès de la Mairie aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite a été réalisé ainsi que la remise en état du trottoir. Ces travaux ont pu être réalisés grâce à une subvention de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux).



Les gouttières de l'Église ont été remplacées, elles étaient vieilles et trouées et les fuites d'eau abimaient les murs. Nous prévoyons sur 2016 de refaire les rives de toit qui s'effondrent.

Comme prévu, la rénovation des allées du cimetière a été réalisée, évitant le ravinement lors de pluies abondantes.

La 2^e phase de la rénovation du lavoir est elle aussi terminée et a bénéficié d'une subvention de 70 % du PNR. Nous vous invitons à le découvrir.



Rappels

BRUIT

Selon les arrêtés municipaux des 18 mai 1974 et 28 mai 1984, l'usage des engins à moteur (tronçonneuse, tondeuse, taille-haie, nettoyeur haute pression...) est interdit les dimanches et jours fériés et, pour la tranquillité de chacun, à utiliser aux heures qui gênent le moins le voisinage.

FEUX

Les feux à l'air libre ou avec incinérateur individuel sont interdits toute l'année. Il est stipulé à l'article 84 du Règlement Sanitaire et Départemental que « le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit ». La DDASS associe les déchets verts aux ordures ménagères.

Par ailleurs, le savoir-vivre invite à ne pas enfumer ses voisins...

URBA

La plupart des travaux que vous effectuez nécessite une déclaration préalable de travaux : garage, abri de jardin, travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment – le remplacement d'une porte ou d'une fenêtre, le percement d'une nouvelle fenêtre, ou le choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade, les menuiseries ou un portail – un changement de destination, etc.

N'hésitez pas à contacter la Mairie pendant la permanence urbanisme pour tout renseignement.

REPAS DES ANCIENS



Comme chaque année, les Anciens se sont réunis autour du traditionnel repas de fin d'année avec 41 participants. L'apéritif a été animé avec beaucoup de gentillesse par de jeunes musiciens Aumontois et nous avons revu l'animation du Trio Bernard Rizzuto, ce fut un bon moment de convivialité.



« AUTOUR DE MOZART »

Le concert d'Autour de Mozart et les choristes d'Aumont qui a eu lieu le mercredi 30 mars à 18 h 30, salle Amar.



PHOTOS : PHILIPPE TARDY



Cette année encore, le spectacle a ravi les petits et les grands, et l'apparition du Père Noël a ébloui les plus jeunes Aumontois.

NOËL DES ENFANTS



L'ÉQUIPE « FORÊT PROPRE »



Bravo pour cette « équipe de choc » qui a su rendre notre forêt propre.



Quelques nouvelles de votre bibliothèque

L'animation de Noël fut un succès.

17 enfants ont participé activement à la confection d'une botte en feutrine.

.....

Un petit goûter – dont la date vous sera communiquée ultérieurement – aura lieu en juin, à la bibliothèque. Nous remettons un petit prix à chaque enfant participant. Bravo à tous !

Cette année, **le prix LIVRENTETE** porte sur 4 catégories :

- livres d'images ;
- premières lectures ;
- romans enfants ;
- BD enfants.

16 enfants ont voté pour le livre qu'ils ont préféré dans la (ou les) série(s) choisie(s).

Merci à tous d'avoir participé.

À bientôt.
Les bibliothécaires



VOTRE BIBLIOTHÈQUE RECRUTE...

Les bibliothécaires bénévoles ont besoin de nouveaux volontaires pour enrichir son équipe. Venez rejoindre une équipe motivée et dynamique animée pour son gout pour la lecture.

Bibliothèque
12, chemin de la Procession
Tél. : 03 44 60 27 86

Ouverture

Mardi : 17 h - 19 h
Mercredi : 17 h - 19 h
Samedi : 10 h - 12 h

Adhésion

12€ par famille et pour l'année

Blog : lireaumont.unblog.fr/

N'hésitez pas à consulter notre blog régulièrement mis à jour.

Vous y trouverez les dates des animations, les horaires d'ouverture ainsi que les acquisitions du mois pour les enfants et les adultes.

DERNIÈRES ACQUISITIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE :

Pour les enfants :

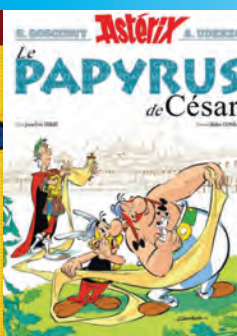
- ASTRID BROMURE T 2, Comment atomiser le fantôme de Fabrice PARME
- L'AFFREUX MOCHE ET MÉCHANT et BLAISE 3 EN 1 de Claude PONTI
- LE PARYRUS DE CÉSAR par Jean-Yves FERRI et Didier CONRAD

Pour les adultes (BD) :

- LES VIEUX FOURNEAUX de Paul CAUJET - Wilfrid LUPANO
- CENTAURUS et ANTARES de LEO et RODOLPE

Romans :

- STAND UP de Anthony McCARTEN
- TROIS JOURS UNE VIE de Pierre LEMAÎTRE
- EN ATTENDANT BOJANGLES de Olivier BOURDEAU



Une association toujours aussi dynamique

- › Comme chaque année **la soirée du Beaujolais nouveau** a rassemblé les Aumontois en toute convivialité.
- › La sortie décembre a enchanté tout le monde avec **le spectacle de « Mistinguette »** sur le thème des années folles.
- › **L'assemblée générale 2016** où nous avons dégusté un bon pot-au-feu, de nombreuses personnes étaient habillées en campagnard pour accueillir de nouveaux membres actifs Élodie Lemerrier, Joseph Defrocourt, Sandra Saudmon qui rejoignent Éric Aubry, Pascal Fabbri, Pascale Hamard, Marie-Hélène Lacroix, Christophe Lenouvel, Stéphanie Lenouvel, Isabelle Rebière.



L'association propose :

Le YOGA : le lundi de 19 h à 20 h 15

La ZUMBA : le mercredi de 19 h à 20 h

Les réinscriptions pour la saison 2016-2017 auront lieu début juin sur le temps des cours le 6 et le 8 juin 2016.

DATES À RETENIR :

LE SAMEDI 28 MAI

soirée champêtre salle du Lavoir après le concert du Festival des Clochers.

LE DIMANCHE 11 SEPTEMBRE

Brocante sur le terrain de sport Espace Amar. Vous recevrez bientôt un bulletin d'inscription dans votre boîte aux lettres.

Les Membres du Bureau seront heureux de partager ces moments avec vous.



MARC FOUJOLS
INTERNATIONAL REAL ESTATE

SEN LIS - 42 Place de la Halle
Tél : (+33)3 44 32 32 44 - email : senlis@marcfoujols.com

CHANTILLY - 5 Av. du Mal Joffre
Tél : (+33)3 44 58 20 30 - email : chantilly@marcfoujols.com

PARIS 16^{ème} - 15 Avenue Paul Doumer
Tél : (+33)1 53 70 00 00 - email : paris@marcfoujols.com

www.marcfoujols.com

ALLO BRUNO
Taxis Chantilly
Fleury

7j/7

06 07 46 23 54 - 06 07 64 99 64

Voiture climatisée

Toutes distances
Aéroports
Gares - Frêt

28 B, Ch. de la Procession - 60300 Aumont en Halatte
Fax 03 44 53 23 42 - taxis.fleury@wanadoo.fr

L'Écho de la Butte

Mairie d'Aumont-en-Halatte I, rue Henri Dupriez

Tél./Fax : 03 44 53 63 89

www.aumont-en-halatte.fr